

# BUREAU COMMUNAUTAIRE

**VENDREDI 11 DECEMBRE 2020**

**10 H 00**

**LE CHEYLARD**

# SOMMAIRE

1. Patrimoine et travaux
    - A. Création de locaux d'animation pour l'École du vent : Lot 3 - Avenant n° 3
  2. Economie
    - A. Aide Coup de pouce aux initiatives d'adaptation et de relance économique post-covid-19 : attribution d'aides
    - B. Aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services de l'économie de proximité : attribution d'aides
- 

**Date de la convocation : 4 décembre 2020**

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11**

Étaient présents : M. le Dr Jacques CHABAL, M. Michel VILLEMAGNE, Mme Monique PINET, M. Yves LE BON, M. Antoine CAVROY, M. Roger PERRIN, M. Thierry GIROT, Mme Monique ROZNOWSKI, M. Florent DUMAS, M. Patrick MEYER.

Absent excusé : M. Patrick MARCAILLOU.

**Le quorum est atteint**

Secrétaire de séance : M. Antoine CAVROY

Assistaient également à la séance :

- Cédric MAZOYER, Directeur Général des Services
- Jean-Michel LE CROLLER, Directeur des Ressources Humaines
- Morgane MAITRIAS, Directrice du pôle Economie
- Magali MORFIN, Directrice du pôle Services à la population
- Romain SCHOCKMEL, Directeur du pôle Tourisme
- Jérôme REBOULET, Directeur adjoint des Services Techniques
- Anne-Lucie CHAPUS, Assistante de direction

M. le Président propose de débiter les sujets à l'ordre du jour.

## **1. Patrimoine et travaux**

### **A. Création de locaux d'animation pour l'Ecole du vent : Lot 3 - Avenant n° 3**

Il est rappelé au Bureau le marché de travaux de réhabilitation de l'auberge et création de locaux d'animation à St Clément, réalisé en groupement de commande avec la Commune de St Clément pour la partie auberge.

Le lot 3, Menuiseries extérieures, attribué à l'entreprise SARL Menuiserie Charpente SALLES, doit faire l'objet d'un avenant en plus-value pour :

- Fourniture et pose d'un seuil aluminium pour rénovation sur la porte du silo
- Fourniture et pose d'arrêts de fenêtre métalliques
- Fourniture et pose d'arrêts de porte

Par conséquent, pour la partie locaux d'animation de l'Ecole du vent, ces travaux correspondent à une plus-value de 719 € HT.

Par le présent avenant, le montant initial du lot 3 du marché de création de locaux d'animation est porté à la somme de : 19 701 € HT.

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 3 pour le lot 3 du marché de travaux de création de locaux d'animation pour l'Ecole du vent à St Clément, attribué à l'entreprise SARL Menuiserie Charpente SALLES ; autorise Monsieur le Président à signer cet avenant n° 3 ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.**

## **2. Économie**

### **A. Aide Coup de pouce aux initiatives d'adaptation et de relance économique post-covid-19 : attribution d'aide**

Par arrêté n° 147/2020 du Président en date du 29 juin 2020, la Communauté de communes Val'Eyrieux a approuvé la signature avec la Région de la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises par les EPCI.

En complément, par arrêté n° 148/2020 du Président en date du 29 juin 2020, la Communauté de communes Val'Eyrieux a également adopté un règlement d'aide pour le dispositif « Coup de pouce aux initiatives d'adaptation et de relance économique post-covid-19 ».

Il est proposé au Bureau d'approuver les dossiers de demande d'aide reçus dans le cadre de ce dispositif, tels que décrits dans le tableau joint en Annexe 1, et d'autoriser le Président à notifier les entreprises concernées de l'aide qui leur est attribuée.

Ces dossiers seront les derniers à être votés car le dispositif sera clos au 31 décembre 2020, l'enveloppe ayant été consommée à 95 %. Une réflexion pourra ensuite être menée concernant sa reconduction sur 2021, notamment au regard des nouvelles aides régionales qui vont se mettre en place.

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide l'attribution des aides telles qu'indiquées en Annexe 1 ; autorise M. le Président à notifier les entreprises de l'aide qui leur est attribuée et à signer toutes pièces relatives à la réalisation de cette décision.**

**B. Aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services de l'économie de proximité : attribution d'aides**

Le Conseil communautaire a adopté, par délibération du 25 septembre 2017, un règlement pour l'attribution d'aides à destination des entreprises de l'économie de proximité, suite à la signature d'une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place par Val'Eyrieux d'aides directes aux entreprises locales.

Il est proposé au Bureau d'approuver les dossiers joints en Annexe 2 et d'autoriser le Président à notifier les entreprises concernées de l'aide qui leur est attribuée.

Pour information, la société « Aloé Bijoux » vient d'ouvrir sa boutique Rue de la République au Cheylard.

En 2020, 6 entreprises ont bénéficié de ce dispositif, l'enveloppe de 20 000 € étant quasiment consommée.

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide l'attribution des aides telles qu'indiquées en Annexe 2 ; autorise M. le Président à notifier chaque entreprise de l'aide qui lui est attribuée et à signer toutes pièces relatives à la réalisation de cette décision.**

Les dossiers à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président clôt la séance.

Dr Jacques CHABAL  
Président de la Communauté de  
communes Val'Eyrieux  
Maire du Cheylard



## Annexe 1

### Coup de pouce aux initiatives d'adaptation et de relance économique post-covid-19 Attribution d'aide

Dénomination de l'entreprise	Chef d'entreprise	Adresse du siège	Adresse du projet	projet	catégorie(s) dans laquelle (lesquelles) rentre le projet	montant € HT du projet	Dépense éligible € HT	Subvention proposée €	Taux d'aide proposé
L'ART DES CHOIX	LARSONNEUR Dylan	3 rue de l'église 07160 LE CHEYLARD	3 rue de l'église 07160 LE CHEYLARD	Acquisition d'un véhicule pour assurer des tournées commerciales	Initiative contribuant à l'adaptation au contexte sanitaire Initiative en faveur du renforcement de l'économie de proximité	2 500,00 €	2 500,00 €	1 750,00 €	70%
LE RUCHER D'ALIZARINE	Mireille FORESTIER	160 chemin des Gênets St Julien Labrousse 07160 BELSENTES	160 chemin des Gênets St Julien Labrousse 07160 BELSENTES	Aménagements pour renforcer l'accueil touristique et création d'un site internet	Initiative contribuant au renforcement de l'attractivité touristique du territoire Initiative contribuant à la numérisation de l'entreprise	11 146,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	70%
LE VAL DU VIVARAIS	Nathalie LECLAIR	200 chemin des Chataigniers Le Bois Soubeyrand 07190 ST-GENEST-LACHAMP	200 chemin des Chataigniers Le Bois Soubeyrand 07190 ST-GENEST-LACHAMP	Aménagements pour l'accueil d'animaux	Initiative contribuant au renforcement de l'attractivité touristique du territoire	5 095,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	70%
EI ANTOINE VELSCH	Antoine VELSCH	Atelier du Bijou 420 Rue du Pont 07310 ST MARTIN DE VALAMAS	Atelier du Bijou 420 Rue du Pont 07310 ST MARTIN DE VALAMAS	Tournage de stylos et atelier de création de bijoux	Initiative en faveur du renforcement de l'économie de proximité	3 146,64 €	3 146,64 €	2 202,65 €	70%
LA FERME D'ORCELAS	Léo BOUET	Orcelas 07310 SAINT-CLÉMENT	Orcelas 07310 SAINT-CLÉMENT	Equipements pour sécuriser la ressource en eau	Initiatives en faveur du renforcement de l'économie de proximité Initiatives contribuant à la performance écologique de l'entreprise	4 050,00 €	4 000,00 €	2 800,00 €	70%

## Annexe 2

### Aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services de l'économie de proximité Attribution d'aide

Dénomination de l'entreprise	Chef d'entreprise	Adresse du siège	Adresse du projet	projet	montant € HT du projet	Dépense éligible € HT	Subvention Val'Eyrieux proposée €	Taux d'aide proposé
ALOE BIJOUX	Sébastien PHILIP	Atelier du Bijou 420 rue du pont 07310 SAINT MARTIN DE VALAMAS	21 rue de la République 07160 LE CHEYLARD	Aménagement d'un nouveau point de vente et création d'une nouvelle marque	17 278,00 €	17 278,00 €	1 727,80 €	10%
TABAC PAPETERIE CADEAUX	Ophélie BORDEZ	626 rue du Dr Tourasse 07320 SAINT-AGREVE	563 rue du Dr Tourasse 07320 SAINT-AGREVE	Aménagement d'un nouveau point de vente - transfert et création de services	30 341,00 €	30 000,00 €	3 000,00 €	10%